

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparée conformément aux normes OSHA, CMA, ANSI des États-Unis, SIMDUT du Canada, ISHA (Notice 2009-68) de la Corée, à la norme industrielle JIS Z 7250: 2000 du Japon, NOM018-STPS 2000 du Mexique, SPRING DE SINGAPOUR REACH, CLP 1272:2208 et au système général harmonisé

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

NOM DE LA SUBSTANCE :

Module de protection contre la fumée et le bruit dans les plafonds EZ-Path®

SYNONYMES :

Aucun

UTILISATION PERTINENTE DE LA SUBSTANCE :

Dispositif d'étanchéité intumescent

UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES :

Utilisation autre que pertinente

NOM DU FOURNISSEUR/FABRICANT :

**Specified Technologies Inc.**

Adresse :

210 Evans Way, Somerville, New Jersey 08876

Téléphone :

(908) 526-8000 (de 8h00 à 17h00 heure normale de l'Est)

Numéro d'appel d'urgence :

États-Unis, Canada : 1-800-255-3924 (24 h)

International : +1-813-248-0585 (PCV-24 h)

E-MAIL de la personne compétente en matière d'informations sur la FDS :

[techserv@stifirestop.com](mailto:techserv@stifirestop.com)

TOUTES les informations requises par les normes OSHA (Occupational Safety and Health Administration) en matière de sécurité et de santé au travail applicables aux États-Unis 29 CFR Parties 1910, 1915, 1917, 1918 et 1926 et l'Instruction OSHA CPL 02-02-079, du 9 juillet 2015, ainsi que les normes équivalentes au niveau des États, le SIMDUT au Canada [Règlement sur les produits contrôlés], les règlements européens REACH et CLP CE 1272/2008, NOM018-STPS 2000 du Mexique, SPRING de Singapour et JIS Z7253 du Japon sont reportées dans les sections appropriées sur la base du système général harmonisé. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger des pays susmentionnés.

Ce produit est défini comme un « Article » selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA, les directives de l'UE et la norme sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada. Pour les dispositions réglementaires spécifiques, consulter la Section 15 (Informations relatives à la réglementation). En tant qu'article, ce produit présente des risques sanitaires et physiques négligeables dans le cadre d'une utilisation raisonnablement anticipée. Par conséquent, la fiche de données de sécurité n'est pas nécessaire aux termes des normes susmentionnées. Le présent document est destiné à fournir des informations supplémentaires sur la sécurité aux utilisateurs de ce produit.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

HARMONISATION MONDIALE ET RÈGLEMENT CLP (CE) 1272/2008 ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION : Ce produit est un article et ne doit pas être classé selon le règlement CLP (CE) 1272/2008.

ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION SELON UE 67/548/CEE : Ce produit est un article et ne doit pas être classé selon la directive 67/548/CEE du Conseil de la Communauté européenne ou les directives ultérieures.

ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION SELON ISHA (Notice 2009-68) CORÉE : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis à la Notice 2009-68 ISHA.

## 3. COMPOSITION et INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un article et, en tant que tel, aucun de ses composants ne présente un quelconque risque ; la présente FDS ne fournit aucune information sur les composants.

## 4. PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS : Ce produit est un article et, dans des conditions normales d'utilisation, il ne présente aucun risque pour la santé.

Contact avec la peau : En cas d'irritation mécanique, retirer les vêtements contaminés et nettoyer délicatement la peau à l'eau et au savon.

Inhalation : Non prévue en raison de la forme du produit.

Projection dans les yeux : Si ce produit contamine les yeux, les rincer délicatement à l'eau courante. Exercer une force suffisante pour maintenir les paupières ouvertes, puis « rouler des yeux » pendant le rinçage. Rinçage minimum : 20 minutes.

Ingestion : Étant donné la forme du produit, son ingestion est improbable.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : Aucune connue.

INDICATION DE SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL SI NÉCESSAIRE : En cas d'effet indésirable ou d'inconfort suite à une des expositions susmentionnées, demander conseil à un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : Non déterminé.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non disponible.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (% par volume) : Non applicable.

MOYENS D'EXTINCTION EN CAS D'INCENDIE : Utiliser des matières d'extinction adaptées à la zone environnante.

MOYENS D'EXTINCTION INADAPTÉS EN CAS D'INCENDIE : Aucune connue.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Ce produit a été formulé pour qu'il soit non-inflammable et non-combustible. En cas d'incendie, ce matériau peut se décomposer et produire des vapeurs irritantes et des gaz toxiques (par exemple, oxydes de carbone, d'azote et de métaux, phtalates, ammoniac, formaldéhyde, cyanure d'hydrogène, nitriles, isocyanates, nitrosamines, chlorure d'hydrogène et monomères acryliques).

Explosivité sous l'effet d'un choc mécanique ou d'une décharge statique : Non sensible.

### ACTIONS DE PROTECTION SPÉCIALES POUR LE PERSONNEL PRÉPOSÉ À

LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE : En cas d'incendie important dans des zones mal ventilées impliquant des matériaux d'emballage, un équipement de protection respiratoire / un appareil respiratoire peut être nécessaire.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES ET PROCÉDURES D'URGENCE : Dans des conditions normales de manipulation, un rejet accidentel est très peu probable. En présence de rejets accidentels, le personnel formé doit intervenir.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandée à la Section 8 de la FDS.

MÉTHODES DE NETTOYAGE ET DE CONFINEMENT : Ce produit est un article et, en tant que tel, aucun composant chimique ne sera relâché et aucun déversement n'est à prévoir.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Ce produit est un article et, en tant que tel, aucun composant chimique ne sera relâché et aucun déversement n'est à prévoir.

RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS : Voir les informations reportées à la Section 8 (Contrôles de l'exposition – Protection individuelle) et à la Section 13 (Considérations relatives à l'élimination) pour de plus amples informations.

---

## 7. MANIPULATION et STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER : Ce produit est un article et, en tant que tel, aucune précaution particulière n'est à prendre dans des conditions d'utilisation normales. Éviter de toucher le produit chauffé.

CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE : Stocker ce produit dans un endroit frais et sec, à l'abri des sources de chaleur intense. Conserver à l'abri de l'eau, de la chaleur et des flammes.

UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S) : Ce produit est un article fabriqué en acier formé avec des joints ignifuges intumescents. Respecter toutes les normes industrielles pour utiliser ce produit.

---

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION/PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Ce produit est un article. Ce produit ne libèrera aucun composant chimique.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES et CHIMIQUES

FORME : Forme en acier galvanisé doublé d'un solide caoutchouté.

FORMULE MOLÉCULAIRE : Mélange.

ODEUR : Non disponible.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (% par volume) : Non disponible.

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : Non disponible.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non disponible.

POINT DE CONGÉLATION/FUSION : Non disponible.

PRESSION DE VAPEUR : Non applicable.

DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : Non applicable.

TAUX D'ÉVAPORATION (n-BuAc = 1) : Non applicable.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Insoluble.

DISTRIBUTION COEFFICIENT EAU/HUILE : Non applicable.

pH : Non applicable.

COULEUR : Blanc, Bleu

POIDS MOLÉCULAIRE : Mélange

SEUIL OLFACTIF : Non disponible

PROPRIÉTÉS OXYDANTES : Non applicable

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : 0

POINT D'ÉCLAIR : Non disponible.

POINT D'ÉBULLITION : Non applicable

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (eau = 1) : Non applicable.

VOC CARB : Non applicable.

SCAQMD (Méthode U.S. EPA 24) : Non applicable.

SOLUBILITÉ DANS LES SOLVANTS : Non applicable.

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (propriétés d'avertissement en cas de rejet accidentel) : Ce produit est un article. Ce produit ne libèrera aucun composant chimique.

---

## 10. STABILITÉ et RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Ce produit est un article et il est stable quand il est stocké correctement à des températures et des pressions normales (voir Section 7, Manipulation et stockage).

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION : Combustion : En cas d'exposition à des températures extrêmement élevées, la décomposition thermique de ce matériau peut produire des fumées irritantes et des gaz toxiques (par exemple, oxydes de carbone, d'azote et de métaux, phtalates, ammoniac, formaldéhyde, cyanure d'hydrogène, nitriles, isocyanates, nitrosamines, chlorure d'hydrogène et monomères acryliques). Hydrolyse : Aucune connue.

MATÉRIAUX AVEC LESQUELS CETTE SUBSTANCE EST INCOMPATIBLE : Ce produit est incompatible avec des agents oxydants forts.

POSSIBILITÉ DE POLYMÉRISATION OU DE RÉACTION ACCIDENTELLE : Ne peut pas se produire.

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter toute exposition à ou tout contact avec des températures extrêmes et des produits chimiques incompatibles.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce produit est un article. Ce produit ne libèrera aucun composant chimique.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit est un article. Ce produit ne libèrera aucun composant chimique.

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION : Ce produit est un article. Ce produit ne libèrera aucun composant chimique.

Mettre au rebut conformément aux lois et réglementations locales, nationales et fédérales.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RÉGLEMENTATION DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon la réglementation du Département des transports des États-Unis en vertu du 49 CFR 172.101.

RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES AU CANADA : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon le règlement sur le transport du Canada.

ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (IATA) : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon le règlement de l'IATA.

DÉSIGNATION DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (IMO) : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon l'Organisation maritime internationale.

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR) : Ce produit n'est pas classé par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies comme une marchandise dangereuse.

NORME OFFICIELLE MEXICAINE ; RÉGLEMENTATION POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE RÉSIDUS DANGEREUX : Ce produit n'est pas classé comme une marchandise dangereuse selon la réglementation pour le transport du Mexique.

NORME 286 DE SINGAPOUR : PARTIE A : Ce produit n'est soumis à aucune exigence relative aux Spécifications en matière d'étiquetage d'avertissement des substances dangereuses, Partie 4 : Marquage des emballages, conteneurs et véhicules, du fait qu'il ne répond pas aux critères applicables à une classe de danger en vertu de cette réglementation.

TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT AU CODE IBC : Voir les informations sous la liste des juridictions individuelles relatives aux renseignements IBC.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit ne répond à aucun critère de risque pour l'environnement conformément aux critères du Règlement type de l'ONU (comme l'indique le code IMDG, ADR, RID et ADN) et n'est pas répertorié dans l'Annexe III en vertu de MARPOL 73/78.

---

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### RÈGLEMENTS DES ÉTATS-UNIS :

EXIGENCES DE DÉCLARATION U.S. SARA : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration des Sections 302, 304, et 313 du Titre III de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act).

Catégories de risques U.S. SARA (Section 311/312, 40 CFR 370-21) : AIGU : Non ; CHRONIQUE : Non ; FEU : Non ; RÉACTIF : Non ; DÉGAGEMENT SOUDAIN : Non

Quantité seuil prévue (TPQ) U.S. SARA : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux quantités seuils de planification, selon 40 CFR 370.20.

Quantité à déclarer (RQ) selon U.S. CERCLA : Non applicable.

Statut d'inventaire U.S. TSCA : Ce produit est un article tel que défini par le TSCA.

Décret d'application sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques de Californie (Proposition 65) : Aucun composant n'est sur les listes de la Proposition 65 de Californie.

### RÈGLEMENTS CANADIENS :

Statut d'inventaire DSL/NDSL canadien : Les composants sont répertoriés dans les inventaires DSL ou NDSL.

Listes des substances prioritaires de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : Les composants ne sont pas répertoriés dans les listes des substances prioritaires LCPE.

Classification et symboles SIMDUT canadiens : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux Règlements sur les produits contrôlés.

### RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE :

Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique au produit

Ce produit est un article qui ne contient aucune « substance extrêmement préoccupante ».

### RÈGLEMENTS CHINOIS :

Inventaire chinois du statut des substances chimiques existantes : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de l'inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC).

### RÈGLEMENTS JAPONAIS :

ENCS japonais : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis à l'inventaire ENCS.

Statut du Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) japonais : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences du METI japonais.

Loi sur le contrôle des substances toxiques ou délétères : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de la loi sur le contrôle des substances toxiques ou délétères.

### RÈGLEMENTS CORÉENS :

Statut de la liste coréenne des produits chimiques existants (ECL) : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de l'inventaire ECL coréen.

### RÈGLEMENTS MEXICAINS :

Réglementation mexicaine sur le lieu de travail (NOM-018-STPS-2000) : Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

### RÈGLEMENTS SINGAPOURIENS :

Liste des substances dangereuses contrôlées : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de la liste des substances contrôlées de Singapour.

Code de pratique sur les exigences en matière de contrôle de la pollution : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences du Code de pratique sur les exigences en matière de contrôle de la pollution de Singapour.

### RÈGLEMENTS TAÏWANAIS :

Statut de l'inventaire taïwanais des substances chimiques existantes : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis aux exigences de la liste des substances chimiques existantes à Taïwan.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ, OSHA AUX ÉTATS-UNIS, JIS Z7253 AU JAPON, RÈGLEMENTS UE REACH ET CLP (CE) 1272/2008 ET LE RÈGLEMENT TAÏWANAIS SUR L'ÉTIQUETAGE ET LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS À L'ÉGARD DES MATIÈRES DANGEREUSES ET TOXIQUES : Ce produit a été classé selon le système général harmonisé conformément aux règlements américains, européens, japonais et taïwanais. Ce produit est un article et ne doit être classé selon aucun règlement.

ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION SELON ISHA (Notice 2009-68) CORÉE : En tant qu'article, ce produit n'est pas soumis à la Notice 2009-68 ISHA.

SOURCES DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION : Contacter le fournisseur pour de plus amples informations.

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES INFORMATIONS AUX FINS DE LA CLASSIFICATION : Les critères du SGH ont été utilisés pour la classification.

PRÉPARÉ PAR : Specified Technologies Inc

DATE D'IMPRESSION : février 27, 2023

RÉVISION : 5 mai 2017

16 janvier 2023

DÉTAILS DES RÉVISIONS : Mise à jour de la FDS pour inclure la conformité à REACH UE et CLP 1272.

Révision périodique du document.